

COMPTE RENDU
Séance du 09 JUIN 2017 à 20 h

L'an deux mil dix-sept, le neuf juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ABELCOURT, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard JAMEY.

Date de convocation du Conseil municipal : 01/06/2017

Date d'affichage : 12/06/2017

Absents : MME Hélène VINSONNEAU

Secrétaire de séance : MME Stéphanie GROSJEAN

ORDRE DU JOUR

D155/2017 : ATTRIBUTION DU MARCHE VOIRIE

Le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux sont nécessaires sur la voirie communale. Un appel d'offres a été demandé pour faire jouer la concurrence. Quatre entreprises ont proposé leurs tarifs :

Entreprises	OUVRAGES				Total
	Trottoir de la grande rue	Réfection chaussée rue des cannes	Bibliothèque	Eglise	
COLAS	8 922.00 €	4 214.00 €	3 493.00 €	1 022.00 €	17 651.00 €
MMC PERNEY	11 127.50 €	4 670.00 €	3 855.00 €	1 926.40 €	21 578.90 €
ROGER MARTIN	8 185.00 €	4 140.00 €	2 895.00 €	1 300.00 €	16 520.00 €
EUROVIA	6 816.50 €	3 348.00 €	2 551.75 €	764.80 €	13 481.05 €

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à l'entreprise la mieux placée suivante : Eurovia

D156/2017 : ROLE D'AFFOUAGE ET PRIX DU STERE

Le Maire expose au Conseil Municipal que les besoins en stères d'affouage ont été recensés en novembre 2016. Suite à cette consultation 336 stères ont été réservés. Il restait 17 stères de chêne de l'année 2016 de la parcelle 17. Le bucheron a fabriqué 321 stères dans la parcelle 21.

Le Maire propose de fixer le prix du stère à 27 €. (Le bucheron demande 24,20 € TTC pour confectionner un stère).

Après discussion, le Conseil Municipal accepte de fixer le prix du stère à 27 € :

- établit le rôle d'affouage à 28 foyers pour un total de 338 stères à 27 € et l'arrête à la somme de 9 126 €.

- Les 2 stères restants sont gardés pour les erreurs éventuelles et pourront être vendus ultérieurement au même tarif.
- charge le Maire de procéder au recouvrement de ces sommes.

D157/2017 : DONATION TERRAIN

Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier en date du 20 avril 2017 des notaires associés Christian PERNOT, Christelle NATEY FRANOT nous faisant part du souhait de Mr Roger GROSJEAN domicilié à Navenne (70) de donner à la commune 2 parcelles en nature de taillis, cadastrées A, n°240 et 241, lieudit Haut de champ Vuillez pour une surface totale de 78 a et 20 ca en mémoire de ces aïeux qui étaient domiciliés à Abelcourt. Les frais de notaire pour l'achat sont à la charge de la commune et ne sont pas connus à ce jour.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Mr Roger GROSJEAN et accepte cette donation et charge le Maire de signer tout acte relatif à cette opération.

D158/2017 : POSE DE VOLETS ROULANTS AUX FENETRES DE LA MAIRIE

Le Maire fait part au Conseil Municipal qui serait souhaitable pour des raisons de sécurité de poser des volets roulants sur les 6 fenêtres de la Mairie.

Trois entreprises ont été consultées :

Entreprises	HT
- Bruno SIMARD à St Sauveur	3 919,20 €
- PERSONENI à Linexert	3 678,00 €
- MENUISERIE HENRY à Cerre Les Noroy	3 946,20 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité du choix de l'entreprise SIMARD pour la pose des volets et charge le Maire de signer le devis et tout acte nécessaire à la réalisation de cette opération.

D159/2017 : DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT N°1

Le Maire explique au Conseil Municipal que 2 000 € avait été budgété sur le poste 022 dépenses imprévues. Les règles budgétaires limitent cette somme à 1 055 €.

Sur proposition du Maire le Conseil Municipal décide de prévoir seulement la somme de 1 000 € sur ce compte et décide les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	1 000.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 000.00 €	
D 023 : virement à section investis.		1 000.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		1 000.00 €
D 21532 : réseaux d'assainissement		1 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 000.00 €
R 021 : Virement section exploitation		1 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		1 000.00 €